



## MARATHON DU FUTUROSCOPE - 22 MAI 2019

publié le 08/04/2019

Cette course se fera en équipe (20 personnes), chaque élève courra 2.11KM par 2 pour le premier relais puis par 3), chaque équipe parcourra la distance d'un marathon. Dans chaque équipe, il faudra 10 filles et 10 garçons.

Pour participer à cet événement la licence UNSS est obligatoire. Si votre enfant n'est pas licencié et souhaite uniquement participer à cet événement, il pourra obtenir une licence à tarif préférentiel (à savoir 5€).

40 élèves par établissement peuvent participer, les 40 premiers qui auront leurs papiers à jour (retour de l'autorisation parentale, licence ou 5€ pour la licence, inscription au tableau UNSS) pourront participer. La date et l'heure seront notés à réception pour ne pas faire d'injustice.

Chaque participant gagnera une place au Futuroscope.

Des autorisations parentales sont à disposition sur le comptoir du bureau de la vie scolaire ou vous pouvez l'imprimer directement avec cet article (pièce jointe).

Pour les non-licenciés vous pouvez aussi imprimer l'autorisation parentale parentale pour la licence UNSS

### Documents joints

 [ap\\_marathon\\_du\\_futuroscope](#) (PDF de 188.8 ko)

 [autorisation\\_parentale-8](#) (PDF de 190.4 ko)



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**